



Rapporteur : Mme ROUX

N° CP_2026_0101

40 - Ressources humaines

Transformations de postes

Le 9 mars 2026 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h02.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu l'avis du comité social territorial du 3 février 2026 ;

Exposé :

PÔLE EGALITÉ, ÉDUCATION, CITOYENNETÉ

La mise en œuvre de la réorganisation de la direction des Archives et du patrimoine, qui a fait l'objet d'une présentation au comité social territorial, le 3 février 2026, nécessite la transformation des postes suivants :

- un poste d'assistant.e de la direction des Archives départementales de catégorie C (poste 3702) en un poste de responsable de la mission traitement des fonds contemporains, poste de catégorie A.
- un poste d'agent.e de bibliothèque aux archives de catégorie C (poste 3741) en un poste d'assistant.e de conservation chargé.e de la bibliothèque et des périodiques, poste de catégorie B.

A la direction Enfance famille, afin de répondre aux besoins du service et de permettre plus de souplesse sur le temps de travail des médecins recrutés, il est proposé les transformations de postes suivantes :

- un poste de médecin de protection maternelle et infantile (poste 6207) à temps non complet d'une quotité de 17h30 par semaine transformé en poste à temps non complet pour une quotité de 14h00 par semaine.
- un poste de médecin de protection maternelle et infantile (poste 4701) à temps complet transformé en poste à temps non complet pour une quotité de 14h00 par semaine.

Décide :

- **d'autoriser la suppression, la création et la réaffectation des postes listés en annexe.**

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en préfecture le :
10 mars 2026
ID: CP_2026_0101

Pour extrait conforme